

Image not found or type unknown



Divorce sous le régime séparation de bien

Par **Ti chatte**, le **03/05/2015 à 20:13**

Je suis mariée depuis 30 ans sous le régime communauté des biens qui a été changé en séparation de bien .Le terrain m'appartient et la maison construite par mon mari en cas de divorce quels sont mes droits.

Par **aguesseau**, le **04/05/2015 à 08:28**

bonjour et merci sont des marques de politesse qui font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site !